Les comptes 2018

ANALYSE DES REVENUS

- La fiscalité est dans l'ensemble proche du budget, mais l'impôt des personnes physiques est de 306 000 fr. inférieur au budget et celui des personnes morales de 263 000 fr. en dessous du budget. Pour ce dernier, on relèvera l'enregistrement d'un correctif négatif de 408 000 fr. concernant l'année fiscale 2013 (en regard avec la production 2018 de 415 000 fr.). Par contre la péréquation des personnes morales se révèle supérieure de 521 000 fr.
- Suite à une modification de la loi, la partie des actions de la Banque cantonale de Genève devant être enregistrée au patrimoine financier de la commune a été réévaluée et une plus-value de 651 000 fr. a ainsi été enregistrée.
- Les revenus sur les gravières accusent un manque à gagner de 862 000 fr. sur l'exercice en raison d'un démarrage de l'extraction plus compliqué que prévu.
- Des indemnités pour perte de gain ont été enregistrées pour une somme de 207 000 fr. supérieure au budget.

ANALYSE DES CHARGES

- Les charges du personnel ont dépassé le budget de 386 000 fr. Cela est dû pour la plus grande partie à des remplacements pour maladie et accidents, d'ailleurs partiellement compensés par l'encaissement d'indemnités des assurances. Une enveloppe pour la prime au personnel – volontairement non budgétée car financée par un éventuel boni – de 82 000 fr. a été comptabilisée.
- Des économies ont été réalisées sur la nature 31 «biens et services» (346 000 fr.), notamment dans les domaines des prestations de service de tiers, des honoraires de conseillers externes et de l'entretien des bâtiments.
- Enfin, un terrain de football synthétique a dû être remplacé en urgence; celui-ci a dû être entièrement amorti, engendrant ainsi 107 000 fr. de charge supplémentaire.

ANALYSE DES INVESTISSEMENTS

Les dépenses se montent à 3 729 845 fr. 33 ct. et les recettes à 2 332 202 fr. 85 ct. soit net 1 397 642 fr. 48 ct. Les dépenses les plus importantes sont: le remplacement du terrain synthétique de football pour 773 000 fr., les travaux du chemin de Carabot pour 415 000 fr. et la participation au fonds intercommunal pour le développement urbain pour 390 300 fr.

ANALYSE DE LA DETTE

Le niveau bas des investissements a dégagé du cash mais, aucun emprunt n'arrivant à échéance, la dette ne se réduit que par l'amortissement contractuel d'un emprunt; ainsi elle s'élève au 31.12.2018 à 19 200 000 fr. En contrepartie, la réserve de trésorerie se monte à plus de 12,4 millions au 31 décembre 2018.

L'élaboration du budget s'est effectuée de manière sérieuse par tous les acteurs impliqués. Le processus comporte cependant toujours un certain nombre d'inconnues, sur lesquelles la commune n'a pas prise. L'exercice 2018 le montre clairement. En effet, plusieurs éléments imprévisibles se sont produits cette année, s'équilibrant heureusement du point de vue des dépenses et des recettes. On citera pour exemple les revenus des gravières très inférieurs aux prévisions, tandis que la réévaluation des actions de la BCGE, décidée en cours d'année, a produit une plus-value bienvenue. Ou encore la fiscalité des personnes physiques, moins productive, compensée par une augmentation non négligeable de la péréquation des personnes morales.

Il convient de remarquer que, globalement, les charges sont maîtrisées. Les remerciements du Conseil administratif vont à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Mairie pour leur contribution et leur engagement au service de notre collectivité.

Pour conclure, il est important de relever que la péréquation intercommunale (1 407 000 fr. en 2018) a progressé de 164 000 fr. par année en moyenne depuis 2011, ce qui a permis d'adapter progressivement l'administration communale au futur développement. La récente augmentation du taux de répartition, demandée et obtenue par Bernex auprès de l'Association des Communes Genevoises, permettra à notre commune de recevoir 600 000 fr. supplémentaires en 2019, soit au total 2 millions au titre de la péréquation intercommunale. Cela étant, le Conseil administratif réaffirme ici la nécessité de poursuivre le travail pour une meilleure répartition des richesses entre les communes genevoises. Il mettra toute son énergie pour œuvrer en ce sens à l'avenir.

PRINCIPAUX CHIFFRES

Fonctionnement	Fr.
Revenus	31 904 980
Charges	31 904 240
Excédent de revenus	**740**

Investissement	Fr.
Dépenses	3 729 845
Recettes	2 332 203
Investissements nets	**1 397 642**

RÉPARTITION DES CHARGES PAR DIRECTION

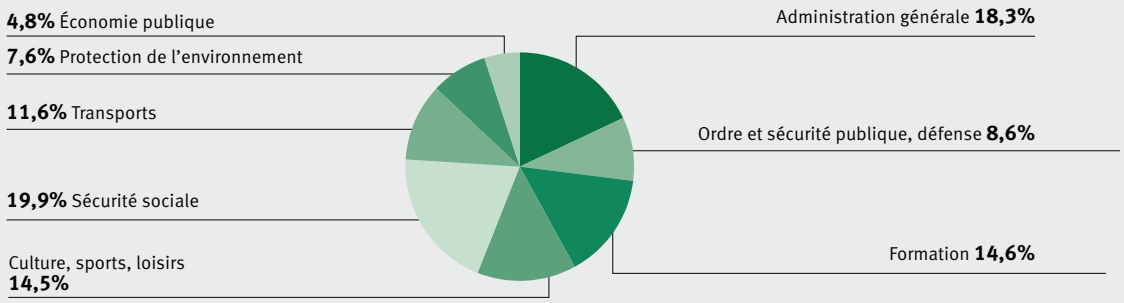
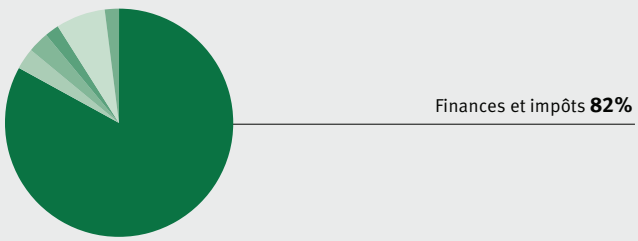
RÉPARTITION DES REVENUS PAR DIRECTION